



*Commune d'Uffholtz
Haut-Rhin*

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Point n° 11 : Budget primitif 2021 – budget principal

a) Budget primitif :

Avant de présenter le budget primitif, Monsieur le Maire rappelle qu'il a fait l'objet d'un travail lors de la réunion finances du 10 mars 2021 et des commissions réunies du 22 mars 2021.

Le budget pour l'exercice 2021 atteint un montant total de 4 307 692.35€ (contre 4 261 640.98€ en 2020 soit une augmentation de 1.08%).

En section de fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 1 314 567.45€ et en section d'investissement à 2 993 124.90€.

Au 1^{er} janvier 2021, la dette par habitant est de 242.38€ (pour 447 192.19€ de capital restant) - base population DGF de 1 845 habitants (contre 265.99€ au 1^{er} janvier 2020 – base population de 1 824 habitants).

Le service de l'annuité de la dette sur le budget 2021 représente 18.47€/habitant (15.91€ pour le capital et 2.56€ pour les intérêts).

Section de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 314 567.45€

Dépenses prévisionnelles de fonctionnement :	Montant en €	% par rapport au total
1- Charges à caractère général	424 900.00	32.32%
2- Charges de personnel	590 100.00	44.89%
3- Atténuation de produits (FPIC)	25 000.00	1.90%
4- Charges de gestion courante	145 815.00	11.09%
5- Charges financières (intérêts des emprunts, escompte)	6 500.00	0.50%
6 – Charges exceptionnelles (prix, subventions)	22 252.45	1.69%
7 – Opération d'ordre (amortissement)	100 000.00	7.61%
TOTAL	1 314 567.45	100%

Les recettes de fonctionnement, s'établissent également à 1 314 567.45€.

Recettes prévisionnelles de fonctionnement :	Montant en €	% par rapport au total
1- Atténuation de charges (remboursements divers)	8 500.00	0.65%
2- Produits des services et domaines	99 000.00	7.53%
3- Impôts et taxes	976 842.00	74.31%
4- Dotations, subventions et participations	124 374.00	9.46%
5- Autres produits de gestion courante (revenus immeubles)	80 015.00	6.09%
5- Excédent fonctionnement 2020	25 836.45	1.96%
TOTAL	1 314 567.45	100%

Section d'investissement :

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 2 993 124.90€

Dépenses prévisionnelles d'investissement :	Montant en €	% par rapport au total
1- Immobilisations incorporelles (études, licences)	70 000.00	2.34%
2- Subventions d'équipement versées	30 000.00	1.00%
3- Immobilisations corporelles (terrain, travaux, matériel...)	966 474.90	32.29%
4- Immobilisations en cours (travaux sous forme d'opération)	1 815 000.00	60.64%
5- Emprunts et dettes	41 650.00	1.39%
6- Opérations patrimoniales (avances sur travaux)	70 000.00	2.34%
TOTAL	2 993 124.90	100%

Les recettes d'investissement, s'établissent également à 2 993 124.90€.

Recettes prévisionnelles d'investissement :	Montant en €	% par rapport au total
1- Subventions	795 500.00	26.58%
2- Dotations (FCTVA, taxe d'aménagement)	263 500.00	8.80%
3- Excédent de fonctionnement 2020	120 000.00	4.01%
4- Dépôt et cautionnement reçus	500.00	0.02%
5 – Opération d'ordre (amortissement)	100 000.00	3.34%
6- Opérations patrimoniales (avances sur travaux)	70 000.00	2.34%
7- Excédent d'investissement 2020	1 643 624.90	54.91%
TOTAL	2 993 124.90	100%

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à adopter le budget primitif 2021 tel qu'il a été arrêté en séance de travail et dont la balance se présente comme suit :

Budget primitif 2021	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	1 314 567.45€	2 993 124.90€
Recettes	1 314 567.45€	2 993 124.90€

